

19^{ème} convention de l'AdCF : 1400 acteurs intercommunaux prêts pour « l'heure de vérité »

Connaissant une affluence record, la 19^{ème} convention nationale de l'intercommunalité a été l'occasion pour les 1400 élus et cadres intercommunaux présents à Montpellier en fin de semaine dernière d'exprimer leur volonté de peser sur les réformes de notre organisation territoriale et de la fiscalité locale. Dans le cadre des séances plénières et des forums organisés durant ces deux jours, les présidents de communautés se sont félicités de voir nombre des propositions synthétisées l'an passé dans le **Livre blanc de l'AdCF**, largement prises en compte par l'avant-projet de loi sur la Démocratie locale. Un avant-projet de loi dont les orientations ont été présentées vendredi par Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux collectivités territoriales (cf. p. 2).

En soulignant à plusieurs reprises que « l'heure de vérité » était arrivée, les présidents de communautés ont notamment appelé à ce que le projet de loi sur la démocratie locale et la chantier de réforme de notre organisation territoriale répondent :

- à l'indispensable clarification des compétences à travers la désignation de véritables « autorités organisatrices » des politiques publiques,
- à leur volonté de voir achevée et optimisée la carte de l'intercommunalité au cours du nouveau mandat,
- à l'impératif de procéder à la désignation directe des élus communautaires lors des scrutins municipaux,
- à leur demande d'un statut juridique revisité de « communauté territoriale » assurant la consécration du fait intercommunal dans le nouveau paysage des pouvoirs locaux,
- un renforcement des solidarités internes au sein du bloc communes /communauté.

Lors des débats de ces deux jours, les élus de l'AdCF ont également rappelé leurs propositions précises en vue de la réforme de la fiscalité et des finances locales dont l'urgence est désormais soulignée de tous.



Daniel Delaveau succède à Marc Censi à la présidence de l'AdCF

En amont de la 19^{ème} convention nationale de Montpellier, l'assemblée générale extraordinaire de l'AdCF a procédé à la constitution d'un conseil d'administration de 20 membres, en élitant à l'unanimité la liste de « continuité » présentée par l'ancien bureau national. **Daniel Delaveau**, maire de Rennes et président de la communauté d'agglomération Rennes métropole a été porté à la présidence de l'association et **succède à Marc Censi**, son fondateur, élu président d'honneur par le conseil d'administration.

Au sein d'un bureau exécutif collégial, **trois présidents délégués** seront chargés d'animer des « pôles » répondant à la diversité des intercommunalités et à leurs spécificités territoriales.

Michel Piron, président de la communauté de communes des Coteaux du Layon, député de Maine-et-Loire, sera chargé des **territoires ruraux et périurbains**.

Gérard Gouzes, président de la communauté de communes Val de Garonne (Marmande), sera en charge des « **pôles d'équilibre** » (intercommunalités des petites villes et villes moyennes).

Charles-Eric Lemaigen, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, sera chargé des **métropoles**.

Deux secrétaires nationaux ont été désignés au sein du bureau exécutif afin de

renforcer la coordination transversale de l'action de l'AdCF :

Dominique Braye, président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, sénateur des Yvelines, sera chargé des relations de l'AdCF avec le Parlement.

Jo Spiegel, président de la communauté d'agglomération Mulhouse sud Alsace, sera chargé de la coordination des travaux de l'AdCF sur la décentralisation.



Daniel Delaveau : un pionnier de l'intercommunalité

Elu maire de Rennes en mars 2008 et président de la communauté d'agglomération Rennes métropole le 10 avril, Daniel Delaveau en était auparavant vice-président, en tant que maire de Saint-Jacques-de-la-Lande. Il représentait l'agglomération de Rennes au sein du bureau national de l'AdCF entre 2001 et 2008, après avoir participé aux travaux de l'association depuis ses origines. Daniel Delaveau était précédemment vice-président de l'AdCF chargé des transports. Daniel Delaveau est né en 1952 à Châlette-sur-Loing dans le Loiret.



Alain Marleix « Je crois que nous vous avons entendus »

En clôture de la Convention nationale de Montpellier, vendredi 10 octobre, intervenant à la fin de la séance plénière consacrée à la place de l'intercommunalité dans la « réorganisation territoriale des pouvoirs », le secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux collectivités territoriales **Alain Marleix** a dévoilé plusieurs des orientations envisagées dans le cadre de la préparation de la loi de modernisation de la démocratie locale.

Souhaitant achever et rationaliser la carte de l'intercommunalité, le gouvernement envisage d'introduire une **date-butoir, à l'horizon du 1^{er} janvier 2014**, pour laisser aux dernières communes isolées le choix d'une communauté de rattachement. Conformément aux demandes de l'AdCF, une relance des schémas départementaux, dotés d'une force opposable, sera prévue et appuyée sur des commissions départementales recomposées. Les fusions seront facilitées et simplifiées. Les pratiques de services partagés et de mutualisation seront également facilitées et sécurisées par le texte. Alain Marleix a aussi confirmé la volonté du gouvernement d'instaurer, pour les scrutins de 2014, **un système d'élection directe conjointe des élus municipaux et communautaires**. « *Les élus intercommunaux disposeront de la légitimité démocratique et le lien entre la commune et l'intercommunalité sera renforcé ; je sais que ces deux points sont essentiels pour vous comme ils le sont pour le gouvernement* » a-t-il précisé.

Le ministre a par ailleurs annoncé, fait plus nouveau, qu'il était envisagé de **confier aux intercommunalités de plus de 50 000 habitants la maîtrise du droit des sols et la compétence de réalisation des plans locaux d'urbanisme**, en association avec les communes, sur le modèle des communautés urbaines. « *Le plan local d'urbanisme étant un outil essentiel de l'aménagement de l'espace, je considère que les problématiques qui s'y rattachent doivent être traitées au niveau de l'agglomération* ».

Enfin, Alain Marleix a confirmé l'ouverture du chantier plus vaste de la réforme de nos structures administratives territoriales et la composition d'une commission, présidée par Edouard Balladur, qui devrait rendre ses conclusions avant l'été 2009.

Evoquant le *Livre blanc* de l'AdCF et les différentes propositions de l'association, Alain Marleix a précisé « *L'an dernier, à la même époque, vous aviez souhaité, Monsieur le Président, que soit mis en place le chantier de la rationalisation territoriale de la France, en formulant le vœu que l'intercommunalité y occupe une place centrale. Je crois que nous vous avons entendus* ».

Daniel Delaveau « Il nous faut des raisons d'espérer »

Quelques instants plus tôt, le nouveau président de l'AdCF avait accueilli le Ministre en rappelant les attentes des présidents de communautés, exprimées depuis deux ans, et dont un grand nombre devraient trouver réponse dans le projet de loi Démocratie locale. Appelant au « passage à l'acte », Daniel Delaveau a déclaré au Ministre : « *Transcendant nos sensibilités partisans, nous serons vos alliés pour avancer* ». Tout en souscrivant à la perspective de « *réformes structurelles de notre organisation territoriale* », le président de l'AdCF a appelé à une « *nouvelle division du travail territorial* ». Il a précisé néanmoins : « *Il faut que ces réformes soient les bonnes* » en évoquant notamment l'urgente réforme de la fiscalité locale, dont chacun convient de la nécessité, mais qui ne semble pas engagée sur des voies très claires à ce jour.

Daniel Delaveau a rappelé l'enjeu financier que représente la taxe professionnelle pour les intercommunalités (94% de leurs recettes fiscales directes) et demandé au Ministre de veiller aux intérêts de ces dernières à l'occasion de sa réforme. Appelant à une refondation de leur autonomie financière, Daniel Delaveau a dénoncé la tentation de financer les priorités nationales à partir de la DGF. « *Nous comptons sur votre Ministère pour résister au jeu de bonneteau de la Direction du Budget* » a-t-il déclaré, avant de souligner le rôle d'investisseur public local essentiel que l'intercommunalité était appelée à jouer au cours des prochains mois pour redynamiser les territoires frappés par les restructurations diverses, mettre en œuvre le Grenelle de l'environnement, construire de nouveaux logements...

Téléchargez les discours de la 19^{ème} Convention nationale sur adcf.org

Le message de Marc Censi « Le combat continue »

Après avoir fondé l'AdCF en 1989, intitulée à l'origine Association des districts de France (ADF), et présidé depuis à son essor (de 30 districts fondateurs à 1031 communautés adhérentes aujourd'hui), Marc Censi a rappelé dans son discours d'ouverture de la convention de Montpellier les mutations considérables accomplies par la gestion publique territoriale grâce aux progrès de l'intercommunalité. Sa dimension fédérative et « ascendante » a permis de consacrer pleinement l'autonomie d'action des communes qui restait largement théorique jusque-là. Faisant retour, sans cacher sa profonde émotion, sur les destinées de l'association, le président de l'AdCF a exprimé sa satisfaction personnelle de voir, autour de Daniel Delaveau, un « *équipage d'expérience* » prendre la relève pour affronter la période de gros temps. Marc Censi a évoqué le bilan quantitatif impressionnant de la coopération intercommunale pour mieux souligner ce qu'il convient désormais de faire sur un plan plus qualitatif, à la fois sur le terrain et sur un plan législatif. Tout en se félicitant de la réponse donnée par l'avant-projet de loi Démocratie locale aux nombreuses propositions de l'AdCF figurant dans son *Livre blanc*, Marc Censi a néanmoins mis en garde contre certaines velléités recentralisatrices de l'Etat, constatées sur le plan financier mais aussi sur un plan institutionnel. « *Faites attention, a-t-il averti, à ce que l'intercommunalité ne soit pas broyée dans cette période d'injonctions contradictoires. Qu'elle ne soit pas appelée à en faire beaucoup plus avec beaucoup moins ! Qu'elle ne soit pas transformée en simple agent d'exécution du donneur d'ordre national ! Qu'elle ne devienne pas le moyen commode de défausse pour un Etat qui veut garder la main tout en rationalisant ses dépenses* ».



« *Créée par un homme libre, c'est une association libre* »

Dans son propos de réponse, Daniel Delaveau a rendu hommage à Marc Censi pour le travail considérable accompli au service des territoires, de la décentralisation et des communautés. « *Grâce à toi, l'intercommunalité est devenue un mouvement, une véritable entreprise collective, bien plus qu'une simple réforme administrative* ». Tout en demandant à Marc Censi de demeurer auprès de la nouvelle équipe, en tant que président d'honneur, pour « *être le garant de l'état d'esprit de l'AdCF* » marqué par l'écoute mutuelle, le respect de la diversité et l'indépendance. « *Créée par un homme libre, c'est une association libre* » a précisé Daniel Delaveau.

Les 1200 congressistes présents jeudi 9 octobre en fin de matinée ont offert à Marc Censi une très longue salve d'applaudissements. Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération, collectivité accueillante de la 19^{ème} Convention nationale, a lui même rendu un hommage appuyé à Marc Censi en lui exprimant son estime par un vibrant : « *Vous êtes un Monsieur !* ».

Le nouveau conseil d'administration de l'AdCF

Daniel Delaveau, Président,

Michel Piron, président délégué en charge des territoires ruraux et périurbains,

Gérard Gouzes, président délégué en charge des « pôles d'équilibre » (intercommunalités des petites villes et villes moyennes),

Charles-Eric Lemaignan, président délégué en charge des métropoles,

Dominique Braye, secrétaire national chargé des relations de l'AdCF avec le Parlement,

Jo Spiegel, secrétaire national chargé de la coordination des travaux de l'AdCF sur la décentralisation,

Olivier Audibert-Troin, président de la communauté d'agglomération Dracénoise;

Loïc Cauret, président de la communauté de communes Lamballe Communauté ;

Raymond Couderc, président de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, sénateur de l'Hérault;

Philippe Duron, président de la communauté d'agglomération de Caen la mer, député du Calvados;

Françoise Gatel, présidente de la communauté de communes du pays de Châteaugiron;

Jean Girardon, président de la communauté de communes Autour du Mont Saint Vincent;

Estelle Grelier, présidente de la communauté de communes de Fécamp;

Adeline Hazan, présidente de la communauté d'agglomération de Reims ;

Jean-Claude Lenoir, président de la communauté de communes du bassin de Mortagne-au-Perche, député de l'Orne;

Pierre Morel-A-L'Huissier, président de la communauté de communes des Hautes Terres, député de Lozère;

Daniel Nouaille, président de la communauté de communes du Val de Vienne ;

Thierry Repentin, vice-président de la communauté d'agglomération Chambéry métropole, sénateur de Savoie;

Jean-Luc Warsmann, président de la communauté de communes des Trois Cantons, député des Ardennes;

Patrice Yung, président délégué de la communauté d'agglomération Seine Eure.

Les objectifs du nouveau conseil d'administration

Elu pour une durée de trois ans (2008-2011), le nouveau conseil d'administration s'est engagé à s'inscrire dans le prolongement de l'action de Marc Censi et à préserver l'état d'esprit œcuménique de l'association, à partir d'un système de décision collégial. Les membres du bureau exécutif ont évoqué plusieurs priorités et objectifs à poursuivre à travers :

- l'intensification de la vie régionale de l'AdCF et la structuration de « réseaux » ou « conférences régionales » des communautés,
- l'accentuation des travaux des instances nationales (conseils d'administration et d'orientation, commissions thématiques ou « territoriales ») pour faire face à une actualité très chargée,
- le renforcement des relations de l'association avec le Parlement,
- la poursuite de l'effort de rapprochement avec les autres associations nationales d'élus,
- un effort de communication en direction du grand public.

Ont été évoquées en Assemblée générale les nombreuses échéances et réformes sur lesquelles l'association et les présidents de communautés doivent peser : loi Démocratie locale, réforme de la fiscalité locale, réforme de notre organisation territoriale, restructurations des services publics (loi sur l'hôpital), Grenelle de l'environnement, loi de mobilisation pour le logement...

Les autres décisions de l'Assemblée générale extraordinaire

En vue d'élargir les nouvelles instances exécutives de l'association, les adhérents de l'AdCF ont également adopté à l'unanimité deux modifications statutaires visant à porter le conseil d'administration à 24 membres et son bureau exécutif à 8 membres.

Cet élargissement sera opéré au cours de l'année et soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Ces modifications, proposées en réponse aux observations d'un certain nombre d'adhérents, permettront de compléter la représentation des diverses sensibilités politiques et d'assurer celle des départements d'Outre-Mer au sein du conseil d'administration. Elles permettront également de prolonger l'effort de féminisation des instances nationales (notamment au sein du bureau exécutif).

Conformément aux nouveaux statuts de l'AdCF adoptés l'an passé, l'ancien bureau national de l'association est désormais transformé en un **conseil d'orientation de 60 membres**, qui devra respecter les grands équilibres statutaires de l'AdCF (sensibilités politiques, catégories de communautés, diversité géographique, types ruraux et urbains de territoires...) et comprendre des élus issus de toutes les régions métropolitaines ainsi que des départements d'Outre-Mer.

Le conseil d'orientation assurera l'interface avec la vie régionale de l'AdCF, dont a été souligné l'impératif de renforcement et de structuration (conférences régionales des communautés...) pour offrir des relais d'information et d'échanges au plus près du terrain mais également pour permettre le dialogue des élus communautaires avec les différentes autorités régionales (conseil régional, préfectures de région et services de l'Etat, chambres régionales des comptes, agences régionales, chambres régionales de commerce et d'industrie...). **Les membres du conseil d'orientation seront également invités à composer et à animer les commissions nationales de l'AdCF.**

La composition du conseil d'orientation sera opérée par le conseil d'administration à partir des déclarations de candidatures et courriers de motivation adressés au président de l'AdCF ces dernières semaines ou dans les prochains jours. Le nouveau conseil d'administration procédera à un premier examen des candidatures le jeudi 13 novembre lors de sa prochaine réunion. Le conseil d'orientation devrait être installé au tout début de l'année 2009.

Les chiffres de la 19^{ème} Convention :

1380 congressistes,
5 forums,
5 ateliers,
2 séances plénières,
120 intervenants...

